

COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

26 juillet 2010

Suite à son comportement à l'occasion de l'Istanbul Europa Race 2009, une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre de Monsieur Joël GATE.

La Commission Nationale de Discipline réunie le 26 juillet 2010 a décidé que :

1°M. Joël GATE est sanctionné d'un blâme.